



FONCTIONNAIRE EXPRESS

2023-05-15

Élection complémentaire

Personne déléguée syndicale

Section syndicale : Service des affaires juridiques

Poste : V-41-1-D

À la suite de la démission de madame Katia Boscher, à titre de déléguée syndicale, une élection complémentaire sera tenue afin de pourvoir le poste laissé vacant.

Comme stipulé aux statuts et règlements du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), seuls les membres de la section syndicale sont éligibles à cette élection.

Pour les membres intéressés à se présenter à ce poste, il suffit de transmettre un bulletin de mise en candidature au Président des élections complémentaires.

Dix (10) jours ouvrables après qu'un membre éligible aura posé sa candidature, la mise en nomination sera close.

Le président des élections complémentaires,

Mathieu Bilodeau

pdeselections@sfmm429.qc.ca